



## **Comité social d'administration du 4 décembre 2025**

### **Compte rendu syndical CGT-FSU-SUD**

Secrétaire-adjoint de séance : Nicolas Dorkel (CGT-FSU-SUD)

#### **Liminaire CGT-FSU-SUD : Enquête sur l'antisémitisme à l'université**

Nous ferons une brève déclaration liminaire à propos de l'enquête sur l'antisémitisme à l'université, commandée par le ministre Philippe Baptiste. Cette enquête a provoqué l'indignation de notre communauté, des syndicats, au sein de collectifs et a également suscité les réactions individuelles de nombreuses et nombreux collègues. S'il est nécessaire d'en rappeler, nous combattons toutes les formes de discriminations, de racismes et d'antisémitisme. Les forces syndicales, unanimes à dénoncer la méthode, ont pleinement joué leur rôle et enjoint les collègues à ne pas se prêter à la mascarade orchestrée par le ministre et nous avons pour notre part noté la prise de position de France Université qui s'est engagée à ne pas diffuser l'enquête au sein des établissements.

Soyons donc brefs, et rappelons pêle-mêle quelques commentaires à propos de cette enquête que le SNESUP-FSU a qualifié [je cite] « mascarade scientifique » et accusé de « pêcher tout à la fois par la confusion des sujets abordés, l'orientation des réponses souhaitées [...] et l'illégalité du questionnement des agent-es de la fonction publique par leur autorité de tutelle sur leurs convictions politiques et religieuses ». Il a par ailleurs été relevé que « L'anonymat des participants n'est pas garanti, car ces derniers peuvent être identifiés par le croisement de variables ».

FU a pour sa part noté : « un certain nombre de problèmes dans sa conception et les questions posées ».

Par ailleurs, RogueESR a relevé que « le lien du questionnaire est un formulaire hébergé par Google [...] dont les serveurs sont en dehors du territoire français, soit sur un cloud non souverain, ce qui expose les informations sensibles à des risques d'accès par des acteurs étrangers ». Enfin, Médiapart souligne qu'« aucun identifiant n'est demandé. Cela signifie que n'importe qui disposant du lien Google peut y répondre, et ce, autant de fois qu'il ou elle le souhaiterait. »

Même si un recours a été déposé au Conseil d'État et le sondage retiré après une réunion de crise au Ministère à la suite de la mobilisation importante de notre communauté, il n'en demeure pas moins que la méthode est indigne, le fond tendancieux et les motivations sont exécrables. Sur le fond, justement, il ne s'agit pas d'une mauvaise enquête qui pourrait être corrigée. Il s'agit d'une volonté délibérée du ministre de nuire à la communauté universitaire en organisant de toute pièce un outil censé démontrer son antisémitisme. En conséquence, nous demandons la démission du ministre de l'ESR.

#### **Réaction de la présidente**

La présidente estime qu'il n'y avait rien à sauver sur cette question. Elle se demande comment le courrier est parti, pourquoi personne n'a eu la lucidité de se rendre compte que ça n'allait pas du tout et enfin s'interroge sur les motivations.

#### **Informations de la présidente**

Il y a un sujet politique général très inquiétant, des discours sur les services publics, et notamment sur les universités ou l'audiovisuel public. Elle ne veut pas sombrer dans une faille complotiste supposant qu'il y a un méchant manipulateur qui orchestre, mais elle pense plus à des effets de systèmes qui l'inquiètent. C'est d'autant plus compliqué qu'on est au moment des discussions sur le budget de l'État,

un budget en déficit de 10 millions d'euros. En 2025, la non-prise en charge du CAS Pension pesait mais cela allait être pris en charge fin février/mars, donc 25 un peu meilleur. Mais cette année, configuration différente, pas un jour sans dépôts d'amendements, par ex l'ANR qui perd 150 millions de crédits au sénat. Il y a donc un grand trouble et on a moins de visibilité que l'année dernière et sans savoir d'où viennent les amendements et ce qu'ils peuvent provoquer.

A propos des échanges universités - État : le budget initial déficitaire parce que la troisième tranche du COMP ne sera pas versée en 2026 mais 2027... A ce stade, les promesses n'engagent que ceux qui les croient. On nous annonce des contrats d'établissement (nouveau COMP) à partir de mars 2026 pour signature début 2027. Il y a une volonté de les caler sur les mandats des présidences. Donc nouveau contrat en 2027 pour l'UL, ce qui fait que le contrat travaillé en 2026 ne vaudrait que pour 12 mois.

Depuis le début d'année, nous observons des tensions politiques entre groupes (ED et EG peut-être) et aussi des campagnes de tags et affichage. Cela fait beaucoup de temps de travail pour les agents de nettoyage. La présidente remercie l'engagement de ces agents. Plus grave, il y a eu plusieurs cas d'agression. La première concerne un étudiant sortant d'un groupe de sport et une autre sur Monplaisir (FST) : agression au gaz lacrymogène. L'université de Lorraine porte systématiquement plainte pour tous les tags. « Je ferai tout mon possible pour éviter que l'espace soit instrumentalisé à des fins politiques » affirme la présidente.

Signature de la *Magna charta universitatum* (proposée dès 2018), qui rappelle les valeurs fondamentales dans le monde : libertés académiques et de croyance.

### **Point 1. Approbation du procès-verbal du CSA du 21 octobre 2025 (sous réserve)**

Reporté

### **Point 2. Charte de l'audit interne – Avis**

Comité extérieur voté par le CA. Auditeur interne sous la responsabilité directe de la présidence

RAS

#### **Vote**

Pour : 9 (unanimité)

### **Point 3. Livre blanc de l'Intelligence Artificielle (IA) – Information & échanges**

Le copil IA a fusionné avec Copil numérique très récemment. Travail sur des cas concrets qui seront recueillis sur l'ensemble des services. L'outil IA de l'UL (ULIA) sera mis en place début 2026.

Nous avons posé des questions sur les formations, sur la sensibilisation aux outils d'IA qui vont être faites, mais nous n'avons pas eu de réponses précises. Pour nous, le document est très imprécis. C'est à peine une ébauche, qui reste très vague. Pas de notions d'emploi.

### **Point 04. Reconduction de l'unité CITHEFOR au 1<sup>er</sup> janvier 2026 – Avis**

RAS

#### **Vote**

Pour 9 (unanimité)

### **Point 05. Modification des statuts de l'UR DevAH (Développement Adaptation Handicap) – Avis**

Les remarques que nous avons faites lors d'un précédent CSA ont été prises en compte.

#### **Vote**

Pour 9 (unanimité)

**Point 06. Création des statuts de l'UMR DCAC (Défaillance Cardiovasculaire Aiguë Chronique) – Avis**

RAS

**Vote**

Pour 9 (unanimité)

**Point 07. Rapport d'étape du PAULEPFH2 (Plan d'Action pour l'Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes de l'Université de Lorraine) – Informations & échanges**

Remarques sur les violences conjugales (changement à mettre : violences intra-familiales) : ce ne sera pas seulement de l'information, à venir.

**Point 08. Campagne d'emplois 2026 – Avis**

L'administration présente la campagne d'emplois 2026. Il y a une anticipation des retraites sur 2026. Autres points : poursuite de la politique RH, démarche GPEC, obligations BOE (10), Pacte (1).

Autre expérimentation : publication de 5 postes TECH, sur la base d'emplois types de la BAP J (4 internes et 1 externe) permettant de « déprécier » des contractuels et/ou promouvoir des titulaires.

Selon la vice-présidente, la campagne d'emploi est raisonnable mais significative : 89 postes EC (sur 194 postes publiables) et 76 postes BIATSS (sur 224 postes publiables).

Nous avons fait d'autres calculs. Au total, 30% des postes n'étaient pas republiés en 2014, nous sommes à 60% aujourd'hui. Globalement, les campagnes d'emplois deviennent très restreintes. Nous nous opposons donc.

**Vote**

Pour 5 (4 UNSA + 1 CFDT)

Contre 4 (CGT-FSU-SUD)

Abstention 0

**Point 09. Repyramidage LPR ASI 2026 (sous réserve) – Avis**

Il se pourrait qu'on ait 15 postes à publier : 9 sur liste principale et 6 sur liste complémentaire.

**Vote**

Pour 9 (unanimité)

**Point 10. Guide de fonctionnement des comités de sélection – Avis**

Revu par la DAJ. Suppression des avis d'instances ou de directions de composantes qui ne sont pas réglementaires et pourraient poser des problèmes en cas de recours.

**Vote**

Pour 9 (unanimité)

**Point 11. Lignes directrices de gestion « mobilités » – Avis**

RAS

**Vote**

Pour 9 (unanimité)

**Point 12. Procédure de gestion de la campagne d'avancement de grade des personnels enseignants-chercheurs – Avis.**

Même principe que pour le point 10, suppression des avis d'instances ou de directions de composantes qui ne sont pas réglementaires et pourraient poser des problèmes en cas de recours.

Les changements des rapporteurs seront faits par la présidente (après le passage en CS et en CF).

**Vote**

Pour 9 (unanimité)

**Point 13. Procédure relative à la voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités (dites « Repyramidage ») – Avis**

Reporté. Pas d'infos du ministère pour le moment.

**Point 14. Présentation du bilan de la campagne de Repyramidage 2025 – Information & échanges.**

Le bilan est satisfaisant mais c'est très lourd à gérer car les comités étaient externalisés.

**Point 15. Modalités d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) pour les établissements hospitalo-universitaires – Avis**

La mention de l'année est supprimée afin de ne pas avoir à faire repasser tous les ans le document.

Nous rappelons notre opposition au système de primes individualisées et annonçons notre vote contre.

**Vote**

Pour 5

Contre 4 (CGT-FSU-SUD)

Abstention 0

**Point 16. Suivi des propositions et avis du CSA du 21 octobre 2025 – Information & échanges**

RAS

**Questions diverses CGT-FSU-SUD**

**Question 1.** Le ministère a fixé la date du 1er mai 2026 comme échéance maximale pour la mise en œuvre de la PSC.

1a. En cas de mise en œuvre différée au-delà de cette date pour des raisons techniques ou administratives, pouvez-vous nous confirmer que la participation actuelle de 15 € mensuels sera maintenue jusqu'à l'entrée effective du dispositif dans notre université ?

1b. A ce jour, l'université a-t-elle reçu des informations écrites ou orales du ministère confirmant le financement intégral de cette participation ? Si aucune instruction ou dotation spécifique n'a encore été reçue, pouvez-vous préciser les points suivants.

– Le budget PSC devra-t-il être prélevé sur les ressources propres ou sur les crédits de fonctionnement de l'établissement ?

– Le ministère a-t-il prévu un mécanisme de compensation différée en cas de mise en œuvre retardée ?

**Réponse :** ce sera lancé au 1er mai 2026

Sur le financement, pas de réponse pour l'instant

**Question 2.** Les étudiant-es sont de plus en plus paupérisés et ont parfois des difficultés à payer leurs frais d'inscription. Ils et elles reçoivent alors des messages de mise en demeure péremptoires, comme celui ci-dessous, anonymisé. (N'y a-t-il aucun moyen d'être un tout petit peu plus humain dans l'échange ?) Pourriez-vous demander au service concerné d'être plus modéré dans ses courriers ?

**Réponse :** oui, ce sera fait, on le rappellera le 9/12/2025 lors de la conférence des directeurs/directrices

**Question 3.** Cette question concerne les agents de l'UL qui sont par ailleurs bénévoles à la Protection Civile de Meurthe-et-Moselle, une association agréée de sécurité civile au même titre que la Croix-Rouge, l'UDPS ou la SNSM. Dans le cadre de leurs missions de sécurité civile, ces personnes bénéficient –comme les sapeurs-pompiers, la réserve opérationnelle de la gendarmerie, la police ou les forces armées – de formations obligatoires ainsi que de déclenchements sur demande de la préfecture de Meurthe-et-Moselle ou des services compétents. À l'heure actuelle, les absences liées à ces missions sont prises sur leurs jours de congés ou sur leurs temps de récupération. Plusieurs bénévoles de la Protection Civile, répartis sur différents sites de l'Université de Lorraine, sont confrontés à cette situation.

Serait-il possible que ces agents bénéficient, au sein d'AGATTE, d'avantages similaires à ceux accordés aux sapeurs-pompiers ?

**Réponse :** pas de convention avec cette composante, pas de cadre réglementaire pour l'instant. Mais on va regarder pour traiter cette demande.

**Question 4.** Nous souhaiterions disposer, pour les dernières sessions, des chiffres relatifs aux concours déclarés infructueux dans notre établissement.

Pour les filières ITRF et AENES, et par grade, pourriez-vous nous transmettre :

- le nombre total de concours organisés,
- le nombre de concours déclarés infructueux,
- ainsi que les motifs associés à ces décisions ?

**Réponse :** oui, ils vont envoyer le tableau

**Question 5.** Il semblerait qu'un groupe de travail concernant des réorganisations, des évolutions de fonctionnement et des conditions de travail ait été mis en place au sein de la DirDoc. Des élu-es provenant de différents mandats seraient associé-es à ce GT. Nous nous étonnons que ce GT n'ait pas été évoqué en CSA et souhaitons des explications et précisions sur le choix de sa constitution et les sujets qui y sont abordés.

**Réponse :** oui, GT au sein de la DDOC le 18/11/25 sur la question de l'accompagnement, mobilité pour faciliter la mobilité. Pas de communication aux personnels.

Nous relançons en soulignant que c'est bizarre car on ne sait pas comment sont choisis les élus, on ne parle pas seulement de mobilité mais aussi de fermeture BU.

**Réponse :** on va revenir vers la DDOC pour en discuter